



# DEUX MOTS DE SECURITE DU TRAVAIL

**ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE !**

La lettre d'information d'  **ACOSET**

Mai 2019

## COMMENT RENDRE SES SALARIES PLUS ECOLOS ?

**Eteindre son ordinateur le soir, trier ses déchets, partager sa voiture avec des collègues... Les salariés peuvent adopter une multitude de petits gestes pour préserver la planète. Encore faut-il les orienter et que leur direction leur en donne les moyens.**

Les entreprises n'ont plus le choix : elles agissent sur leur production ou leurs rejets, mais doivent aussi réveiller « l'ami de la terre » qui sommeille en chacun de leurs salariés. Pour cela, développer en interne une politique de bonnes pratiques environnementales devient nécessaire. Encadrement de la consommation d'énergie dans les bureaux, tri des déchets, limitation des émissions de CO<sub>2</sub>... Plus rien n'est à négliger ! Cette démarche entamée, l'entreprise bénéficiera non seulement d'un intérêt commercial stratégique, mais également d'économies réelles sur ses factures d'électricité ou d'eau. Elle peut aussi en tirer une meilleure cohésion entre ses salariés, soudés autour de valeurs et d'objectifs communs. Beaucoup d'avantages pour une politique qui, a priori, devrait s'imposer.

### 1. Sensibiliser et impliquer ses collaborateurs

Avant toute chose, il faut sensibiliser ses salariés aux questions de développement durable et les informer sur l'impact environnemental de leurs pratiques quotidiennes. Pour diagnostiquer les comportements types à bannir, la direction peut faire appel à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), à des bureaux d'études spécialisés ou encore au service Entreprises d'EdF, qui organise des conférences durant lesquelles il présente les importants gains d'énergie associés à des petits changements d'habitudes opérés sur le lieu de travail.

Une fois informés, les salariés doivent être impliqués dans la définition des bonnes pratiques à adopter. Selon Christophe Lestage, chargé du management environnemental des entreprises pour l'Ademe : « Pour qu'une démarche écoresponsable fonctionne, il faut que la direction soit très motivée et exemplaire. Mais elle doit aussi discuter avec ses collaborateurs pour comprendre comment combiner mesures vertes et contraintes de chaque métier. » La solution consiste notamment à organiser des groupes de réflexion au sein de chaque service pour que les propositions remontent aux directions grâce à un représentant nommé. L'ensemble des suggestions retenues peut être résumé dans une charte, régulièrement actualisée.

### 2. Choisir le « bon » matériel

Les économies d'énergie passent déjà par une bonne utilisation des ordinateurs, imprimantes et autres fax. Le choix des matériels est donc primordial. Première règle : privilégier les équipements labellisés Energy Star. Ils consomment moins d'électricité, aussi bien en fonctionnement qu'en veille. Certains chiffres le confirment : selon l'Ademe, les écrans plats à cristaux liquides consomment 60 % d'énergie en moins que ceux à tube cathodique ; les ordinateurs portables, 50 à 80 % de moins que les fixes ; et une imprimante-scanner-fax-photocopieuse économise 50 % par rapport à l'ensemble de ces appareils pris séparément...

Choisir le bon matériel, c'est bien. Inciter ses salariés à l'utiliser à bon escient, c'est encore mieux ! En opérant des réglages simples de leur système informatique, ils peuvent générer d'importantes économies.

L'ordinateur, comme l'imprimante, est doté d'un mode « veille » à activer : un poste consomme ainsi 20 à 50 fois moins d'électricité qu'en mode actif. En fin de journée, s'il convient d'éteindre les lumières en quittant son bureau, il faut aussi arrêter son ordinateur... La colonne, mais également l'écran. L'idéal consiste à les débrancher. Un ordinateur éteint, mais toujours branché, consomme environ 70 Wh en une journée.

### 3. Réduire les déchets

Si l'énergie ne doit pas être gaspillée, les matériaux non plus. En tête le papier. Selon une étude Ipsos, un salarié français imprimait 28 pages par jour en 2007, mais pouvait réduire ce chiffre d'un tiers sans perdre en productivité. Alors, il faut « réfléchir » avant d'imprimer, privilégier le recto-verso, envoyer des mails plutôt que des courriers, réutiliser les feuilles comme brouillon... Du bon sens certes, mais étonnamment rentable. Car, selon le même institut de sondage, les sociétés dépenseraient chaque année plus de 400 millions d'euros en impressions « inutiles ».

La chasse au gaspillage passe par tous les recoins de l'entreprise, notamment par la machine à café. Une société de 200 collaborateurs utiliserait en moyenne 60 000 gobelets en plastique par an. Contenants qui mettent entre cent et mille ans à se dégrader... Autant opter pour le mug individuel, même si ce « petit » changement n'est pas si simple à adopter.

A défaut d'abandonner le gobelet, les salariés peuvent penser à le recycler, tout comme le reste des déchets. Des sociétés comme Office Dépôt proposent l'installation et le ramassage de bacs à papier individuels pour pouvoir séparer aisément les feuilles volantes du plastique, des canettes et autres déchets ménagers. Les piles, les ampoules ou encore le matériel informatique doivent également faire l'objet d'un traitement particulier.

### 4. Optimiser l'usage du transport « en commun »

Pour aller jusqu'au bout d'une démarche interne écoresponsable, une société ne peut exclure l'organisation d'un Plan de Déplacements Entreprise (PDE). Garage à vélos, covoiturage, participation financière à l'abonnement aux transports en commun, installation d'une navette, instauration d'un jour de télétravail... Les solutions ne manquent pas. Et Laurent Justamente, le PDG d'Hama France, leader de l'accessoire photo, a décidé de réorganiser l'activité pour que les personnes qui le souhaitent puissent ne travailler que quatre jours par semaine. Depuis octobre, 70 % du personnel ne vient plus au bureau le vendredi. Ce sont 300 000 kilomètres parcourus en moins et 24 000 litres de carburant économisés chaque année.

Sur le lieu de travail, la direction peut également organiser des stages d'éco-conduite. Bien sûr, pour un peu de cohérence, il vaut mieux choisir des voitures de fonction peu voraces en essence ou en gasoil pour la direction ou les commerciaux. Quant aux autres, ils doivent apprendre à privilégier les vidéoconférences aux déplacements, ou du moins le train à l'avion.

**Beaucoup d'autres mesures vertes, plus isolées, peuvent être adoptées :** centraliser la livraison de paniers de légumes biologiques en entreprise, utiliser des vêtements de travail en coton issu du commerce équitable, sensibiliser les salariés aux impacts du jet de mégots de cigarettes dans la nature... Mais quelles que soient les initiatives prises, l'important est d'y associer des objectifs clairs et d'en organiser un suivi rigoureux. Sinon, cette démarche écoresponsable ne restera qu'une addition de bonnes intentions.